

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1.50 4.50 10.00 20.00
Etranger 2.00 6.00 12.00 24.00

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitaires
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Martin
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Canton : (en francs) 10 cent. le jour
Suisse : 15 cent. le jour
Etranger : 20 cent. le jour
Abonnement : 60 cent. le jour

Nouvelles du jour

Le dilemme des Alliés à l'Allemagne : convocation du Reichstag ou occupation de Berlin.

La Gazette de Francfort apprend de bonne source que les Alliés ne veulent négocier qu'avec le commandement militaire allemand et non avec le gouvernement issu de la révolution.

Les commissaires du peuple se trouveront devant cette alternative : convoquer le Reichstag ou subir l'occupation de Berlin.

M. Scheidemann est déjà décidé en faveur de la convocation du Reichstag; MM. Ebert et Landsberg sont encore irrésolus.

de Dortmund où aurait été traitée la question de la cession à la France de la région de Düsseldorf-Essen.

On annonce, d'ailleurs, que MM. Thyssen et leurs amis viennent d'être remis en liberté et que leur dénonciateur — un garçon de café, nommé Borsch — a été arrêté. Il a avoué avoir fait un faux rapport; il n'y a eu à Dortmund aucune conférence clandestine pour livrer une partie de la Prusse à la France.

la nation. Il s'agit de savoir qui l'emportera des partis révolutionnaires ou des partis de l'ordre et de la religion. Les catholiques ont été souvent bien mal récompensés de l'appui qu'ils avaient prêté à des candidats libéraux qui, une fois élus, ont oublié toutes leurs promesses et tous leurs engagements. On comprend que les catholiques veuillent ne plus être dupes et qu'ils entendent marcher à la bataille sous leurs propres drapeaux.

Sans force ni lumière!

C'est le nouvel article du programme de propagande par le fait que les socialistes soleurois viennent d'ajouter à leurs détestables moyens d'action dans la lutte entreprise contre l'immense majorité du pays. La Liberté a, en effet, annoncé, mardi, l'interpellation relative à la nationalisation des forces hydrauliques qu'ils se proposent de présenter au Grand Conseil de leur canton.

Par cette mainmise de l'Etat sur les entreprises hydrauliques, les dirigeants du parti socialiste n'ont nullement l'intention de développer, au profit de tous, l'admirable réseau électrique de notre patrie. Que leur importe un accroissement d'énergie dérivée des eaux courantes pour être appliquée à l'usine ou à la traction! Ils ne sont pas plus guidés par le souci du bien-être public en souhaitant que les génératrices d'électricité se multiplient assez pour que la radiance lumineuse des lampes modernes éclaire la dernière demeure du plus reculé de nos vallons alpestres. Leur appel révolutionnaire n'a point été entendu par les ouvriers de l'électricité. Ah! que grande eût été leur satisfaction si, à tant de méfaits que le peuple leur reproche et ne peut leur pardonner, ils avaient réussi, lors de leur récent essai de « chambardement », à provoquer tout d'un coup l'interruption des courants; si, au moment où, par leur ordre, s'immobilisaient les locomotives, ils avaient imposé l'arrêt subit des usines, des moteurs domestiques, des automobiles qu'éclairait l'électricité, en même temps que l'extinction instantanée de toutes les lampes qui dissipent les ténèbres de la nuit! Par cette obscurité totale, par cette paralysie de la force motrice, quelle perturbation formidable dans tout le pays et quelles insurmontables difficultés surtout lorsque, — comme les saboteurs de Granges en ont donné l'exemple, — des mains maléfiques eussent mis les dynamos hors d'usage!

D'autre part, ils savent que l'électrification des voies ferrées affranchira notre réseau suisse du despotisme des meneurs dont se plaignent en secret de nombreux mécaniciens et chauffeurs de locomotives. La conduite des automobiles exige moins de pratique et de connaissances techniques; mais il suffira de couper le courant pour rétablir l'avantage du syndicalisme outrancier et paralyser les meilleures volontés. La transformation des moyens de transport se réalisera dans un prochain avenir; elle libérera les chemins de fer nationaux de la dispendieuse importation des charbons étrangers, tout en facilitant le service de la traction. Voilà, certes, des avantages économiques considérables dont notre patrie doit se réjouir. Les extrémistes n'en ont cure; ils ne sauraient voir de bon œil une amélioration qui contribuera à entraver leur action néfaste et retarder l'avènement d'un régime ennemi de la liberté. Que faire alors? S'emparer de la puissance électrique et grouper dans la confédération générale du travail ces phalanges d'ouvriers conscients de leurs devoirs, qui ont résisté jusqu'ici à la tyrannique suggestion de comités occultes et irresponsables.

Telle est la genèse de l'idée que l'on voudrait proposer à l'Etat de Soleure, dans la pensée que, reprise sur un plus vaste théâtre, elle aboutira à la nationalisation des usines hydrauliques par la Confédération. Le péril est grand, car, en ce domaine, des voix, assurément avec de bonnes intentions, ont proclamé l'utilité, pour la collectivité, de la reprise par l'Etat fédéral des centrales et de leurs réseaux de distribution. Notre pays est donc menacé dans ses œuvres vives par ce monopole d'un nouveau genre. La Confédération, se préoccupant de l'électrification de ses chemins de fer, a déjà acquis le droit de captage de certaines eaux. Il importe qu'elle s'arrête dans cette voie et fasse même machine en arrière pour se borner à demander la force dont elle aura besoin aux cantons qui, prévoyants comme le nôtre, ont créé des usines de production d'énergie, ou même à l'initiative privée. Dût la bouillie blanche nécessaire aux entreprises fédérales de transport se payer plus cher, elle ne coûtera point la contribution due annuellement par la Suisse aux pays fournisseurs de charbons. En s'adressant aux centrales existantes et à celles qui ne manqueraient pas de s'installer, l'administration ferroviaire n'augmentera pas sa formidable armée d'employés d'une classe ouvrière rebelle jusqu'ici à l'ingérence d'agitateurs étrangers ou de Suisses oublieux des devoirs que leur confère leur qualité de citoyens d'un pays libre.

Toute nationalisation nouvelle sera repoussée à une immense majorité au nom des principes fédéralistes qui sont en honneur plus que jamais chez nous et continueront à être le palladium de l'Helvétie, et surtout pour des motifs d'opportunité que les récents agissements de quelques ambitieux ont soulignés d'une cruelle manière.

La nationalisation ferroviaire nous a trop coûté pour que le peuple se décide à accorder une réédition; n'a-t-elle pas chargé le pays d'un milliard? La situation financière de la Confédération, à cet égard un économiste de marque, M. le professeur Gariel, en sera longtemps alourdie! Sa dette de chemins de fer augmente avec rapidité. Elle paye cher l'honneur de gérer directement le réseau, des grandes lignes suisses. Si, comme conclut le même auteur, « nul ne pense à revenir en arrière, chacun s'efforçant seulement d'améliorer la situation que la majorité a faite et que la minorité a acceptée », on ne surprendra plus le peuple à accroître encore les compétences du Ministre fédéral et à voter une seconde nationalisation dont les entreprises électriques et la sûreté intérieure du pays seraient les frais. Les chemins de fer suisses du peuple suisse! C'est ce décevant mirage tôt dissipé par les tentatives de l'Internationale, qui a capté ses suffrages. On devrait dire aujourd'hui: les chemins de fer aux cheminots. Quand on les voit à la merci d'une poignée d'intriguants, vagues délégués d'une corporation honnête et travailleuse dans sa généralité, on s'effraye de penser que, sans la fameuse démonstration de novembre, il aurait pu, un beau jour, prendre fantaisie à quelque Conseil des Dix, plus mystérieux que celui de Venise, de décréter le sabotage de la puissance électrique nationale, nous laissant, d'un coup sec, sans force ni lumière, privés d'automotrices et moteurs du courant qui les actionne, et plongeant le pays dans d'épaisses ténèbres où se complaisent les malfaiteurs.

C'en est assez! C'en est trop! La Suisse s'opposera à cette suprême emprise du socialisme ennemi de ses libertés; mais... *Caveant consultes!*

déralistes qui sont en honneur plus que jamais chez nous et continueront à être le palladium de l'Helvétie, et surtout pour des motifs d'opportunité que les récents agissements de quelques ambitieux ont soulignés d'une cruelle manière.

La nationalisation ferroviaire nous a trop coûté pour que le peuple se décide à accorder une réédition; n'a-t-elle pas chargé le pays d'un milliard? La situation financière de la Confédération, à cet égard un économiste de marque, M. le professeur Gariel, en sera longtemps alourdie! Sa dette de chemins de fer augmente avec rapidité. Elle paye cher l'honneur de gérer directement le réseau, des grandes lignes suisses. Si, comme conclut le même auteur, « nul ne pense à revenir en arrière, chacun s'efforçant seulement d'améliorer la situation que la majorité a faite et que la minorité a acceptée », on ne surprendra plus le peuple à accroître encore les compétences du Ministre fédéral et à voter une seconde nationalisation dont les entreprises électriques et la sûreté intérieure du pays seraient les frais. Les chemins de fer suisses du peuple suisse! C'est ce décevant mirage tôt dissipé par les tentatives de l'Internationale, qui a capté ses suffrages. On devrait dire aujourd'hui: les chemins de fer aux cheminots. Quand on les voit à la merci d'une poignée d'intriguants, vagues délégués d'une corporation honnête et travailleuse dans sa généralité, on s'effraye de penser que, sans la fameuse démonstration de novembre, il aurait pu, un beau jour, prendre fantaisie à quelque Conseil des Dix, plus mystérieux que celui de Venise, de décréter le sabotage de la puissance électrique nationale, nous laissant, d'un coup sec, sans force ni lumière, privés d'automotrices et moteurs du courant qui les actionne, et plongeant le pays dans d'épaisses ténèbres où se complaisent les malfaiteurs.

C'en est assez! C'en est trop! La Suisse s'opposera à cette suprême emprise du socialisme ennemi de ses libertés; mais... *Caveant consultes!*

Au Conseil national

Le débat sur la grève générale

Berne, le 12 décembre.

Ainsi que la Liberté l'a annoncé, M. Wilson a été invité par le Conseil fédéral à venir en Suisse. Le Conseil fédéral a donné officiellement connaissance de sa démarche par un communiqué à la presse en date de mercredi. La motion de M. Chuard, mise à l'ordre du jour de jeudi, n'avait plus que la signification que le parlement s'associe à la démarche du gouvernement. M. Chuard et M. le président Calonder ont rendu hommage à la République américaine et à son éminent président. La motion a été votée à l'unanimité.

Après cet acte de politesse internationale, on a repris le débat, de plus en plus passionné, sur la grève générale. M. Lig, qui se croit dans une assemblée socialiste, n'est guère écouté; quelques interruptions le mettent dans l'embarras; M. Grosjean, toujours modéré, finit par trouver que la grève générale a eu du bon! Au nom du gouvernement zuricois, dont il fait partie, M. Lutz a pris la défense des autorités de son canton, en justifiant les mesures de précaution demandées au Conseil fédéral; mais, parce que M. Lutz est radical, il consacre la seconde moitié de son discours, aux réformes sociales urgentes — oubliant que le véritable progrès n'est possible que dans l'ordre, et c'est de l'ordre qu'il s'agit dans cette discussion. Très documenté, M. Dancourt a prouvé, textes en mains, que le mouvement a été nettement politique, révolutionnaire et bolchéviste.

Avec M. Uermann, le savant médecin thurgovien, le débat prend une tournure plus violente. Il s'attaque aux chefs socialistes qui, dit-il, sont maudits du peuple et ne doivent point profiter d'une amnistie que, dans le pays, on leur refuse carrément. C'est le tour de M. Grimm à parler. Il fonce comme d'habitude sur la majorité, qui subit impatiemment les attaques furieuses du tribun socialiste. Vous ne nous en imposez pas, dit M. Grimm, avec votre réaction; ce n'est pas la volonté des hommes qui déterminent l'évolution; des faits sociaux précis caractérisent l'histoire des quatre dernières années. En refusant de répondre aux questions du camarade Müller, le président de la Confédération passe outre aux droits du parlement. Le régime bourgeois a cru faire merveille en tournant la force armée contre les travailleurs. Cette action procède de la mentalité qui a distingué l'empereur déchu. Mais les soldats, chez nous comme ailleurs, ne tireront pas sur leurs propres femmes et enfants! La morale bourgeoise qui condamne le meurtre individuel et glorifie la tuerie collective, nous est étrangère. (On crie: « Moscou! ») Oui, aussi pour Moscou! MM. Musy et Bersier ne veulent expulser que les pauvres diables (Protestations). Les troupes licenciées ont reçu des cartouches, afin que, la prochaine fois, elles puissent plus vite abattre le mouvement populaire. Nous nous en vos cartouches et de vos poursuites et nous

Le nouveau président de la Confédération



M. ADOR

Le nouveau président de la Confédération



M. MOTTA

vice-président du Conseil fédéral

repuissions la honte d'être amnistiés par vous. La victoire finale nous appartient!

Ces exclamations passionnées sont accueillies par des rumeurs dans la salle et par des applaudissements à la tribune. Le président, pour la quatrième fois en huit jours, menace de faire évacuer les tribunes publiques.

A midi et quart on se sépare pour recommencer à quatre heures. Dix-neuf orateurs sont encore inscrits.

Séance du soir

Peu de monde d'abord. M. Cassy confirme ce que MM. Bersier et Musy ont dit. Comme conclusion pratique, il demande un statut des fonctionnaires intérimaires de la grève générale au personnel fédéral et une loi protégeant ceux qui veulent travailler. L'effet de la tournante a été salubre: les bourgeois se sont réveillés et ne se laisseront plus faire.

M. Hüggler, très habile comme toujours, plaide les circonstances atténuantes pour le comité d'Olten. Les cheminots ont compris qu'ils sont solidaires des autres ouvriers. Ils avaient, d'ailleurs, assez de motifs de mécontentement. Qu'on fasse une loi pour interdire la grève aux employés de l'Etat; le droit à la grève est un droit naturel. (Protestations.)

MM. Ryser, Graber et Gustave Müller s'attaquent au discours de M. Musy. M. Ryser raconte une histoire qui, dit-il, s'est passée à Frieschwil, où les habitants ont voulu assommer un secrétaire ouvrier; il y voit le fruit des discours de M. Musy, au lieu d'y voir tout simplement l'indice de la colère que la grève révolutionnaire a provoquée dans les mâles paysans. M. Graber se démente avec fureur contre ceux qui rendent les socialistes responsables des morts causées par la grève parmi la troupe.

Le président de la ville de Berne, M. Müller, attaqué par M. Musy à propos de l'emprunt inachevé de la commune socialiste, prétend que la faute est à la politique financière de la Confédération.

Du côté radical, on n'a entendu que M. Walser, qui a exprimé les sentiments de colère des populations des Grisons contre les cheminots qui se trouvent dans une situation privilégiée. A sept heures et quart, le président congédie ses orateurs en les invitant à revenir pour une séance de nuit, à neuf heures!

Le secrétaire d'Etat allemand pour les affaires étrangères, M. Sok, a offert sa démission au gouvernement provisoire.

M. Soli est profondément antipathique aux ultrarévolutionnaires. On se souvient que le chef du cabinet bavarois, le verbeux Kurt Eisner, de son vrai nom Salomon Kosmanowsky, avait réclamé la destitution de M. Soli, au nom du prolétariat, de même que celle de M. Erzberger.

M. Soli s'en va. On dit qu'il serait remplacé par le comte Brockdorff-Rantzau, ambassadeur à Copenhague.

Le président du cabinet hollandais a fait à la Chambre la déclaration suivante relativement à l'ancien empereur allemand:

L'état de choses actuel est provisoire. Ce qui arrivera ensuite dépend des conjonctures internationales. Notre réponse, en cas de demande formelle d'extradition, serait dictée par la loi et les traités. Il est possible que les gouvernements étrangers envisagent, de concert avec la Hollande, le choix d'un autre séjour pour l'empereur. Le gouvernement hollandais ne se refuserait pas à accéder à pareil projet, pourvu qu'il eût voix au chapitre dans des conditions qui sauvegardassent la dignité et l'honneur du pays.

Cette déclaration est importante. La première partie fait entendre que la Hollande ne peut être sommée, en vertu d'aucune loi, ni d'aucun traité, de livrer Guillaume II. Mais la seconde partie dit que le gouvernement néerlandais est prêt à consentir à l'internement de l'ex-souverain dans un autre pays, à condition d'être garanti contre le reproche d'avoir laissé violer l'asile offert au fugitif. Le gouvernement hollandais semble entendre par là qu'on devrait lui donner l'assurance qu'aucune procédure arbitraire ne sera appliquée à Guillaume II.

Ce que les Alsaciens-Lorrains pouvaient craindre, c'est que leur réunion à la patrie ne pût s'obtenir qu'au prix de sanglantes batailles, de destructions et de ruines dont leur pays aurait dû être finalement le théâtre. Le jour même de l'armistice, le général Mangin s'appretait à fonder sur la Lorraine annexée avec des forces irrésistibles. La trombe de fer a été conjurée. Il a, sans doute, dû en coûter à Foch et à ses collaborateurs de s'arrêter dans les victorieuses étapes du refoulement de l'ennemi; mais Foch était spécialement connu pour vouloir épargner, dans toute la mesure du possible, les vies de ses soldats dans l'exécution de ses plans, et, dès qu'il a pu le faire, il s'est conformé entièrement au mot d'ordre: « Pas une minute de moins, pas une minute de plus. » S'il avait voulu continuer à vaincre, il n'aurait eu qu'à donner aux Allemands une durée plus longue pour l'acceptation de l'ultimatum. Un assouffissement de triomphe n'y eût pas manqué, mais l'homme de guerre chrétien a trouvé, dans sa conscience, les raisons d'agir autrement, et plus noblement.

A Mülheim sur la Ruhr, centre des établissements industriels Thyssen, une assemblée convoquée par le comité du parti catholique a protesté contre l'arrestation de MM. Thyssen. Il a été exposé à cette réunion que MM. Thyssen et les autres personnes qu'on fait passer pour leurs complices n'ont pas le moins du monde participé au conciliabule

ribourg
nettes
telles
sses à habits
rie
Téléphone 20.
colleur
E. C. E. G.
mbre 1918
partir du 9 décembre
mie d'énergie électrique,
von (Bulle départ 6 fr. 65
ulle, (Montbovon départ
més.
Correspondance Polézioux-
de 1 h. 50, le train 801
marché suivante entre
départ 11 h. 34
11 h. 43
11 h. 47
11 h. 51
11 h. 54
12 h. 01
12 h. 06
12 h. 12
12 h. 18
12 h. 25
arrivée 18 h. 25
opporter les corrections
et en sa possession.
ection des C. E. G.
pour dames
manières, blouses
carreaux, etc.
tagoux.
NEY
re, 29, Fribourg
R
aux
36-42
26. —
26. —
18. 50
14. —
14. —
24. —
24. —
23. —
23. —
29. —
29. 50
21. 50
40-47
30. —
31. —
30. —
29. 50
30. 50
30. —
31. —
30. —
36. —

Séance de nuit

Après quelques explications de M. Hirier, la parole est à M. Platten. M. Platten déclare d'emblée que son discours reflète l'opinion des bolchévistes suisses, qui disposent d'une partie du monde ouvrier. Le bolchévisme n'est pas seulement une méthode, dit-il; le bolchévisme est une doctrine nouvelle. M. Platten dit que des socialistes zürichois auraient été à même de soutenir la grève pendant huit jours, pour obtenir des concessions politiques. La grève n'a été arrêtée pour éviter des extrémismes. Mais on recommencera si les autorités fédérales ne votent pas tout de suite les réformes demandées. La grève générale a ouvert les yeux aux ouvriers; ils entrevoient les chances de succès du bolchévisme. Ce n'est pas en leur offrant deux sièges au Conseil fédéral qu'on arrêtera le mouvement.

M. Raymond (Vaud) critique violemment le personnel gréviste; M. Schmid (de Zurich) s'élève contre l'effronterie de M. Platten, qui a cherché à endosser aux militaires le meurtre d'un soldat à Zurich. M. Küper (Soleure) touche à différents causes de la faiblesse des partis bourgeois: l'indifférence électorale, le manque d'une politique énergique en faveur des classes moyennes, le peu d'appui prêté au mouvement ouvrier chrétien-social et l'absence du sentiment de la solidarité chrétienne à opposer au socialisme.

M. Musy a répliqué à ses contradicteurs d'une façon élogieuse. Les bolchévistes et leurs « dames » saluent le champagne dans les grands restaurants et, ensuite, vont se mêler aux ouvriers à la maison du peuple. C'est ce monde des fournisseurs et des parfumeurs qu'il faut expulser. Ils ont assez profité du milliard voté aux Suisses de Russie. M. Grimm répudie ici les bolchévistes, mais il a passé deux jours à Zurich avec la Bababanoff et à la passé, à Berne, une heure dans les caveaux de la Banque cantonale, la veille du départ de la mission diplomatique des Soviets. Est-ce que le chef des déshérités a un trésor à cacher?

Le député fribourgeois, relevant les attaques personnelles des socialistes, dit que ce que Fribourg a fait pour le bien de l'ouvrier. Les ouvriers de la fabrique Celler ont envoyé une belle somme pour les malades du régiment fribourgeois. Ils ne sont pas de ceux qui ont dit que la grippe venait des grévistes. Vivement applaudi par la grande majorité de la salle et violemment interrompu par les socialistes, le représentant de Fribourg dépose une déclaration déjà signée, par une cinquantaine de députés et dans laquelle est établie la responsabilité des chefs grévistes au sujet de la mort de tant de braves soldats et de des sanctions sévères, ainsi que l'expulsion de tous les étrangers indésirables, sont demandées au Conseil fédéral.

M. Graber proteste contre un mot de M. Musy, qui a dit qu'il était humiliant de siéger avec des collègues qui ont arrêté la troupe et le personnel à des actes illégaux.

Le débat sur la grève générale est terminé. Il est presque minuit.

Vendredi: représentation proportionnelle.

AU CONSEIL DES ETATS

Le renouvellement de l'impôt de guerre

Berne, 12 décembre.

Depuis hier soir, le Conseil des Etats est aux prises avec le projet déjà discuté et adopté par le Conseil national, projet consistant à insérer dans la Constitution un article qui permette à la Confédération de percevoir un impôt de guerre renouvelé, jusqu'à extinction totale ou presque totale de la dette de mobilisation.

Le Conseil national, comme on sait, s'est rallié à un compromis dont M. Musy est l'initiative. Aux termes de cette disposition transactionnelle, le nouvel impôt de guerre doit être perçu en trois périodes, l'une de quatre ans, les deux autres de trois ans. Si, au bout de ces dix ans, le rendement de l'impôt n'a pas atteint 500 millions, l'Assemblée fédérale est autorisée à ordonner le prélèvement d'un quatrième impôt jusqu'à concurrence de cette somme.

Dans la pensée de M. Musy et de la majorité qui l'a suivi, ces précisions et ces limitations ont pour but d'empêcher que l'impôt de guerre ne s'établisse à demeure fixe, comme le faisait craindre le texte élastique du projet du Conseil fédéral.

Mais les événements ont marché depuis le mois de juin. La commission du Conseil des Etats, impressionnée par les mouvements d'idées qui se sont manifestés avec plus ou moins de violence, s'est prononcée en majorité pour la couverture complète de la dette de mobilisation par l'impôt de guerre renouvelé. La minorité veut limiter la couverture aux trois quarts du capital déposé pour la mobilisation. Le compromis du Conseil national est complètement abandonné. C'est le 28 novembre que la commission, par 9 voix contre 6, a passé le Rubicon vers la solution radicale qui met à la charge de la classe possédant tout le fardeau de la dette de mobilisation.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est engagé le débat au Conseil des Etats. L'exposé du rapporteur général, M. Paul Scherrer, n'a pas duré moins de quatre heures. C'est le record de la durée pour un discours dans cette Chambre plutôt sobre de paroles.

Ce qu'il y a de plus méritoire dans le monumental rapport du président de la commission, c'est que M. Scherrer ne s'est pas fait l'interprète de la majorité. Il n'est aucunement partisan du rançonnement du capital et il voudrait faire participer aussi les consommateurs à l'extinction de la dette de mobilisation par le moyen des impôts indirects.

Le point de vue de la majorité a été défendu surtout par M. Ræber (Schwyz), qui pense être en cela l'écho du sentiment populaire.

M. de Montenach, membre de la commission,

intervient dans la discussion générale. Tout en reconnaissant les mérites du monumental rapport du président de la commission, il ne saurait souscrire à la critique trop sévère que M. Scherrer a faite de l'œuvre financière de M. le conseiller fédéral Motta. L'orateur rend hommage aux efforts méritoires de ce magistrat, sans cesse préoccupé de remettre à flot les finances fédérales, compromises par des circonstances dont il n'est pas le maître.

L'erreur de la politique financière du Conseil fédéral a été peut-être de partir trop tôt, sans attendre que la situation se fût éclaircie. La précipitation mise à la construction du nouveau régime fiscal a eu pour conséquence d'obliger l'architecte à retoucher plusieurs fois son plan et à écrire une nouvelle histoire des variations. Ce programme à bâtons rompus a été trop dominé par les événements extérieurs et intérieurs. Il eût gagné à être conçu dans une atmosphère plus calme et à la lumière d'un état de choses défini.

Le régime fiscal n'est pas la plateforme qu'il faut choisir pour les réformes sociales. L'orateur aurait désiré que le nouvel impôt de guerre fût établi sur une base plus patriotique, intégrant la généralité du peuple à la reconstruction de l'édifice financier. Cela ne veut pas dire que la classe possédante ne doive pas être appelée à supporter le gros de la charge imposée à la Confédération pour la protection de la frontière. Au contraire, l'orateur admet la légitimité et la nécessité du gros effort demandé à la richesse acquise. Mais cet impôt ne doit pas être un impôt de classe.

M. de Montenach ne se fait d'ailleurs pas illusion sur le caractère centralisateur du nouveau projet. Sous une forme moins brutale que l'initiative socialiste, ce projet nous conduit tout droit à l'impôt direct permanent. Nous espérons néanmoins que les promesses faites seront tenues et qu'on ne se servira pas de cette perception prolongée d'un nouvel impôt de guerre pour introduire toute une bureaucratie fiscale de la Confédération. Au moment où les pays les plus centralisés reviennent au fédéralisme, est-ce que notre vieil Etat fédératif irait vers une centralisation que réprouvent ses moeurs, ses traditions, son histoire et ses intérêts vitaux? Un parti s'est donné pour programme de supprimer la souveraineté cantonale en matière économique. Il sait ce qu'il fait. Dès que ces cantons seront privés de leur indépendance économique, c'en sera fait aussi de leur indépendance politique.

Le débat de la matinée s'est terminé sur ce discours.

Les propositions de la minorité de la commission, par contre, ont eu l'appui de MM. de Meuron (Neuchâtel) et Fazy (Genève). Le directeur des finances genevois voudrait simplement renouveler le premier impôt de guerre une fois, et demander le reste au crédit, c'est-à-dire aux emprunts et à l'augmentation de la circulation fiduciaire.

M. Scherrer ayant vivement critiqué la politique financière du Conseil fédéral, nous avons vu que, dans la séance de relevée, le chef du Département des finances a pris la défense de cette politique, sans prétendre toutefois qu'elle fût irréprochable. La santé de M. Motta, heureusement rétablie, lui a permis de retrouver toute sa vigueur oratoire.

Quel est l'homme, dit M. Motta, qui n'a pas varié dans ses conceptions pendant ces cinq années de guerre? Quel est l'esprit assez virail pour n'avoir pas subi l'influence de ces formidables événements? Le rôle du gouvernement a consisté à sauvegarder le crédit de l'Etat pendant la crise, et à tenir la conscience publique en éveil, afin qu'elle ne tombât point dans un sommeil fatal.

L'orateur n'accepte pas, en tout cas, le reproche d'avoir manqué de vigilance.

Un cardinal décoré

Le roi d'Italie a nommé le cardinal Gibbons archevêque de Baltimore, aux Etats-Unis, grand-croix de la Couronne d'Étoiles, en hommage à l'apostolat exercé par le cardinal, pendant 24 années.

Mission franco-anglo-belge à Berlin

Paris, 12 décembre.

Les journaux donnent des détails sur l'arrivée à Berlin de la mission franco-belge. Une foule nombreuse a assisté à l'arrivée de la commission.

La rumeur se répandit à Berlin que les Alliés allaient occuper la ville. Il est inexact que les Alliés occupent leurs ambassades respectives; ils habitent à l'hôtel.

Les Anglais en Allemagne

Amsterdam, 12 décembre. On mande de Kiel à la Weser Zeitung que la délégation navale anglaise qui se trouvait à bord du Hercules est arrivée à Kiel mercredi soir.

Amsterdam, 12 décembre. On mande de Cologne que la 9^e division anglaise et une division de cavalerie, soit 31,000 hommes, se trouvent dans cette ville.

Cologne, 12 décembre. Le commandant des troupes anglaises refuse de traiter avec le commandant local des ouvriers et soldats.

La conférence de Trèves

Berlin, 12 décembre.

On mande de Trèves que des délégués allemands de la commission d'armistice à Spa sont maintenant arrivés à Trèves. Le secrétaire d'Etat Erzberger est descendu à l'hôtel de la Poste avec une suite de trente personnes; le général de Winterfeldt est arrivé avec cinq délégués allemands à la conférence de Spa. Ces derniers sont descendus à l'hôtel du Dôme. A leur arrivée, la gare principale avait été occupée par les troupes américaines, qui ont interdit toute circulation. Les membres de la commission qui logent à l'hôtel de la poste,

comme ceux qui séjournent à l'hôtel du Dôme, sont strictement internés. Ils ne peuvent recevoir personne. Les représentants des Alliés ne sont pas encore arrivés. Le maréchal Foch doit arriver aujourd'hui à Trèves.

Suivant le General Anzeiger de Francfort, les négociations de Trèves auront lieu exclusivement entre les gouvernements de l'Entente et les représentants du commandement supérieur allemand. L'Entente refusant d'avoir aucune communication directe avec le gouvernement berlinois, l'Entente donnera le reste des raisons à ce sujet si tôt que les négociations seront commencées.

La conférence doit commencer le 13 décembre.

Le cas de Guillaume II

La Haye, 12 décembre.

M. Boerenbroecke a fait, au nom du gouvernement hollandais, à la Chambre, des nouvelles déclarations suivantes au sujet de l'empereur :

« Le gouvernement, a-t-il dit, aurait préféré que l'empereur ne choisit pas les Pays-Bas pour lieu de retraite. Sa renonciation au trône a eu lieu le 9 novembre. Il était donc simple particulier quand il arriva en Hollande, sans que le gouvernement ait été prévenu directement ou indirectement de son arrivée. Il ne pouvait être question de son internement après sa renonciation au trône. Son retour en Allemagne ne saurait être exigé sans violer le droit d'asile. »

Londres, 12 décembre.

Lord Halifax publie une protestation très vive contre la demande de l'extradition par la Hollande de l'empereur Guillaume II et de sa remise devant un tribunal.

La solvabilité de l'Allemagne

Londres, 12 décembre.

(Reuter.) — Au cours d'un discours à Bristol, M. Lloyd-George a fait savoir que la commission interalliée chargée de faire une enquête sur l'étendue de la solvabilité de l'Allemagne en ce qui concerne le paiement des frais de guerre ne s'était pas encore réunie, mais que la commission de l'empire britannique a remis hier son rapport. Cette dernière commission croit qu'il est possible d'obtenir de l'Allemagne la totalité des frais de guerre sans avoir à entretenir pendant longtemps une armée d'occupation en Allemagne, ni accepter d'importantes consignations de marchandises allemandes.

Le nouveau régime monétaire en Alsace-Lorraine

Le Populaire du Sundgau, qui parait à Saint-Louis — le St-Ludwig de l'Alsace sous la domination allemande — vient de publier un arrêté ministériel relatif au régime monétaire de l'Alsace et de la Lorraine. Aux termes de cet arrêté cessent d'avoir cours légal, à partir du 15 décembre 1918, dans les districts de Haute-Alsace, Basse-Alsace et Lorraine, la monnaie divisionnaire allemande, des billets de banque libellés en marks et autres instruments monétaires allemands, quelle qu'en soit l'origine. L'argent allemand sera échangé aux Alsaciens, aux Lorrains et à ceux des ressortissants alliés ou neutres qui résident en Alsace ou en Lorraine avant le 1^{er} août 1914 contre billets et monnaies ayant cours en France, au taux de 1 fr. 25 pour un mark, ainsi que la Liberté l'a déjà signalé.

Ryser contre le groupe Spartacus

Francfort, 12 décembre.

On mandate de Munich à la Gazette de Francfort :

Le ministre président Eisner a fait son apparition, hier soir, à l'assemblée constitutive du groupe Spartacus, à Munich, et a pris position contre les déclarations du rapporteur Dr Lévy. Si la révolution ne comprend pas qu'il faut maintenir l'ordre, elle expirera bientôt. Les membres du groupe Spartacus ne doivent pas évaluer trop haut les forces dont ils disposent. Le peuple allemand, après quatre ans et demi de désordre permanent, veut enfin le calme. C'est aussi l'opinion unanime de toute la classe ouvrière. Il faut aujourd'hui davantage de peine, de soucis et de travail pour faire circuler un seul train qu'il n'en faut pour toutes les démonstrations dans la rue. La protestation contre l'assemblée nationale est tardive. L'assemblée nationale est un fait accompli.

Un cortège de démonstration qui avait été projeté par les partisans du groupe Spartacus n'a pas eu lieu à la suite de la réunion.

M. Joffe demande son argent

Berlin, 12 décembre.

Un radio du gouvernement de Moscou demande la remise de vingt-deux millions de marks déposés par le gouvernement des soviets à la banque Mendelssohn à Berlin.

La Germania relève que ce radio prouve en tout cas que M. Joffe disposait à Berlin de moyens de fortune extraordinaires, dont il est facile de deviner le but. M. Joffe s'est dit resté lui-même, d'avoir contribué considérablement à la victoire de la révolution allemande.

Arrestation d'un général allemand

Paris, 12 décembre.

(Havas.) — On mandate de Cologne que le général allemand von Tesny, gouverneur du Luxembourg belge au début de la guerre a été arrêté à Trèves et conduit à Metz. Il sera rendu responsable de l'extermination sommaire de 112 habitants de la ville d'Archi.

Evitez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'archevêque de Séraïevo
Mgr Stadier, archevêque de Séraïevo, est mort, à l'âge de 76 ans.
Mgr Stadier avait assisté l'archiduc François-Ferdinand à ses derniers moments, après l'attentat serbe, qui fut le point de départ de la guerre européenne.
Mgr Stadier avait confiance dans la mission d'Autriche pour la sauvegarde des intérêts religieux en Bosnie. Il meurt au moment où le mouvement des nationalités entraîne ses fidèles vers le centre d'attraction de la Grande-Serbie.

La bienfaisance du Pape
Le Saint-Siège a envoyé un subsido de 10,000 livres à la mission catholique de Téhéran (Perse), pour les réfugiés chrétiens d'Arménie qui ont échappé au massacre des Kurdes et des Turcs en Perse.

Nouvelles diverses
M. Wilson arrive aujourd'hui à Brest et sera demain, samedi, à Paris.
— Au cours d'un discours à Bristol, M. Lloyd-George a déclaré que le montant de l'indemnité due par l'Allemagne s'élève à 600 milliards de francs.

Echos de partout

L'ALERTE POUR RIRE
M. Wilson, on le sait, est en route pour la France.
Pour charmer des loisirs du président et de sa suite, on est l'idée d'organiser une mise en scène complète d'une alerte de sous-marin, telle qu'elle avait lieu avant la signature de l'armistice, quand un des pirates était signalé au large.
Sur le George-Washington, le brimble-has fut sonné avec toutes les apparences de sincérité.
Le signal d'alarme ayant retenti, le président et ses compagnons furent sortis de leur appartement et revêtir la ceinture de sauvetage.
Ce petit amusement n'alla pas, d'ailleurs, sans inconvénient, et M. Wilson prit froid en descendant occuper un des canots de sauvetage qui, en toute hâte, avaient été mis à flot.
Quand le danger simulé fut passé, chacun regagna sa cabine, ayant eu comme une sensation de sous-marin.

LES PROFITEURS DE LA GUERRE
A Marcueil-sur-Ay (Marne), il y a, comme dans toutes les communes de France qui traversent le chemin de fer, un hôtel de la Gare.
Mais cet hôtel de la gare s'annonce aux voyageurs d'une façon peu banale, sur papier à entête.
Hôtel de la Gare
Café-Restaurant
Etablissement bombardé le 11 sept. 1918.
Pourquoi l'hôtel de la Gare, désormais, ne s'appellerait-il pas : Hôtel de la Guerre ?
MOT DE LA LIN
— Si vous voulez être bien avec cet écrivain, parlez-lui de son talent.
— Compris, il faut le prendre par son faible.

Confédération

Les pleins pouvoirs
Le Conseil fédéral va soumettre aux Chambres fédérales un projet d'arrêté réduisant aux questions économiques les pleins pouvoirs extraordinaires accordés au Conseil fédéral par l'arrêté du 3 août 1914.

POLITIQUE BERNOISE
Mercredi soir, une nombreuse assemblée de tous les partis bourgeois de la ville de Berne a décidé, en raison du fait que les socialistes ont la majorité absolue au conseil municipal, de renoncer à présenter un candidat pour l'élection complémentaire à la municipalité, le 15 décembre, afin que les socialistes aient la majorité également au conseil exécutif et portent toute la responsabilité des affaires municipales.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de rejeter le budget de 1919, en signe de protestation contre la politique financière socialiste.

LA VIE ECONOMIQUE

Le bled et la Suisse
On annonce que par suite de l'extension du bled à la mer Baltique, les marchandes qui devaient être en Suisse depuis la Scandinavie sont devenues plus.

Les neutres aident à payer la cause
On lit dans les Basler Nachrichten :
L'espoir de voir la Suisse, une fois la guerre finie, jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux camps opposés, s'est évanoui; la victoire totale des Alliés leur permet de dicter à leurs adversaires les conditions de paix. Jusqu'ici, nous dépendions pour notre ravitaillement des deux groupes de puissances. Désormais, pour une dizaine de millions d'années, nous dépendons économiquement des Alliés seuls. Ils disposent en effet du cotin de la ligne des céréales, des huiles et graisses de la totalité du globe; et maîtres de la navigation, ils peuvent en régler à leur gré la répartition. D'ici à quelques mois, ils disposeront aussi de l'ensemble du fer et du charbon; les quantités que la Suisse obtiendra de ces matières premières, les prix dont elle les payera dépendront de la volonté des Alliés, et l'on peut prévoir que,

pour tous les autres, ces prix seront fixés de manière qu'ils participent à la couverture des frais de guerre.

AU TESSIN
On nous écrit de Lugano, le 12 :
Une crise municipale a éclaté à Bellinzona. Le maire, M. l'avocat Arnoldi Boila, a donné sa démission, après un an de fonctions. Pour des raisons de santé, dit-il, et cela est vrai; il vient de surmonter une forte attaque de grippe et d'ailleurs sa constitution n'a jamais été celle d'un héros.
On fait des démarches pour que M. Boila retire sa démission. Si l'on n'y réussit pas, ses six collègues libéraux (la majorité) donneraient aussi la leur; et dans ce cas, l'exemple serait suivi par les quatre membres de la minorité : trois conservateurs (M. Pagnamenta, Antognini et Ponzio) et un socialiste (Zevi).
La perspective de nouvelles élections ne serait pas rassurante. Le socialisme a fort en tant à Bellinzona.

Dans le clergé tessinois
On nous écrit de Lugano :
Dimanche a eu lieu, à Mendrisio, la prise de possession du nouveau curé, (curé-doyen), M. Pierre Pessina, chinois honoraire de la cathédrale de Lugano et professeur au Grand Séminaire depuis de longues années.
Dernièrement, une autre nomination de prêtre avait eu lieu : celle de l'abbé Joachim Mastrolini, archiprêtre d'Ascona et ancien Recteur du Petit Séminaire de Pollegio, qui a été nommé prêtre de Chinaso.

FAITS DIVERS
Accidents
Une demoiselle Hofmeister, de Berne, qui voyageait en motocyclette à panier avec un soldat, a été tuée près de Laupen, dans une collision avec un char.
— Près de Berthoud, une jeune femme de 23 ans, M^{lle} Fischer-Ritz, a été brûlée par le pétrole et a succombé.

FRIBOURG
Nos soldats malades
Berne, 12 décembre.
Un dévoué et dévoué, que les Libérés a rapporté, nous a ravi notre quarantaine camarade sur les bords du Rhin.
Dans les lazarets de Berne, la situation continue à s'améliorer. Il reste une trentaine de malades à la Caserne. Trois cas sont particulièrement graves et continuent à causer des inquiétudes sérieuses. L'un de nos chers patients lutte depuis 34 jours contre la fièvre; un deuxième est à son 32^e jour et va plutôt mieux depuis deux jours; le troisième est en pleine double pneumonie.

Le lazaret de Breitfeldt comptait encore dix hommes du régiment fribourgeois. Tous vont mieux. Deux patients se trouvent au Gernoldspital, 6 à l'hôpital de l'Isle, 1 à Brunnmatt, 3 à la clinique-Victoria, 1 au Spitalacker.
Deux officiers, le capitaine Pancherel et le lieutenant Thierrin, continuent leur convalescence, qui est nécessairement longue.

Remerciements
Nous exprimons aux hautes autorités fribourgeoises, aux dames du comité de secours pour les soldats et à toute la population nos profonds remerciements pour la belle manifestation patriotique et la réception qui nous a été ménagée à l'occasion de notre retour.
Nous remercions particulièrement les représentants du clergé, du gouvernement, du conseil communal et de l'autorité militaire de la place de Fribourg pour avoir bien voulu assister au service de Requiem pour nos camarades morts au service, ainsi que pour les couronnes offertes à ce propos.
Nous saisissons cette occasion pour remercier de tout cœur les généreux bienfaiteurs qui nous ont comblés de leurs dons pendant l'épidémie.

Le bataillon a déposé la liste des dons reçus et un compte rendu sur leur emploi auprès de la Direction militaire cantonale. Ces pièces y resteront comme un témoignage perpétuel du patriotisme de la population fribourgeoise.
Fribourg, le 12 décembre 1918.

In-mémoriam
Le commandant du bataillon 17, major Epp, a adressé aux troupes un tableau d'honneur contenant les noms des seize soldats du bataillon qui ont succombé pendant le service.
Ce sont : Joseph Mauron, de Saint-Sylvestre, 20 ans; Alphons Rikold, de Pfänthyn, 23 ans; Fritz Johner, de Hétersried, 26 ans; Alfred Klicher, de Montilier, 23 ans; Frédéric Kipsper, de Rosé, 22 ans; Jean Kaufmann, de Gütin, 28 ans; Florentin Vostanthe, de Saint-Antoine, 23 ans; Nicolas Bazzi, d'Apples, 26 ans; Victor Meusy, d'Obermatten, 28 ans; Fritz Käli, de Moral, 60 ans; Félix Clément, de Fribourg, 26 ans; Albin Zooso, de Guin, 27 ans; Benoît Kicher, de Liebistorf, 21 ans; Philippe Stämpfl, de Ronnens, 29 ans; Hermann Schwingruber, de Châtères, 25 ans; Arnold Fritsch, d'Oberchrot, 26 ans.

Dispense du Jeune
A cause de l'épidémie du docteur dispense du Jeune, qu'il aurait fallu observer en raison des Quatre-T est accordée pour la ve...

Retraite de
Voici la liste des noms Beauplan donneront de Fribourg, de l'épiscopat suisse, des laïcs, à Saint-Nicolas des hommes; mardi, la tique religieuse chez les obstacles à la pratique mes; jeudi, le retour à un par l'exemple et par...

Collège S
Conformément à l'avis le Conseil d'Etat, la réglementation. La circulation fixe à lundi 16 décembre littéraires et commerciales, pour les classes commerciales, enfin à la reste du collège. Avec auxquels les autres revêtus à se joindre, le 22 décembre, en guise de celle des cours, la fédération, fondateur et ment. Les classes supérieures déjà leurs cours lundi de matin, et il n'y a pas d'exceptions que les jours de congés à cette occasion correspondance, qui a s'arrête; continuera pour renchéris.

Le nombre d'élèves lauré de 23 novembre de l'année dernière à proche de 500.

Sociétés
La Société académique de l'université de son comité comme suit; étudiant en droit, Kessler, étudiant en théologie, étudiant en théologie.

Lep
La Société académique de l'université de son comité comme suit; étudiant en droit, Kessler, étudiant en théologie, étudiant en théologie.

Orphelinat
L'Orphelinat de Fribourg, comme dans le passé, pour la Noël des et organise sera, cette année de l'épidémie de grippe avec reconnaissance phelinat.

Dons envoyés au
Dons en argent : mandant de bat. 14; Fédération laïque, Bucole, Buile, 50 fr.; Commune de Rues, 50 fr.; M. Cal Silvère, 10 fr.

Dons en nature
Blanc, Blasse, chocolaterie, Broc, chocolat; M. vers; M^{lle} Cantine-Gréte, divers; M^{lle} Dagnon, divers; M^{lle} Dagnon, inspectrice; M^{lle} Dagnon, inspectrice; M^{lle} Dagnon, inspectrice; M^{lle} Dagnon, inspectrice.

Eléments au
M. Alfred d'Almon, Elzevir, P. Fasel, 25 fr.; M. Charles G. M. et M^{lle} Francis de...

Les recettes du mois de 1917 fr. 1917; soit une augmentation pour la période soit une augmentation...

Voir aux annonces l'Institut de Haute...

Dernière Heure

Dispense du jeûne et de l'abstinence

A cause de l'épidémie de grippe, Mgr l'Evêque a dispensé de l'abstinence et de l'abstinence...

Revue des hommes

Voici la liste des conférences que M. le Cardinal Beaupin donne...

Collège Saint-Michel

Cofirmement à l'autorisation donnée par le Conseil d'Etat...

Sociétés d'étudiants

La "Salubritas", section académique des étudiants à l'université de Fribourg...

Le ponton

La Société académique Le ponton, dans sa séance de réconstitution...

Orphelinat de Fribourg

L'Orphelinat de Fribourg se recommande, comme dans le passé...

Dans l'envoi au détachement de l'Etat-major

Dans l'envoi au détachement de l'Etat-major de la major Jery...

Dons en nature

M. le capitaine Léon Blais, Bille, chocolat et divers...

Le Sénat italien

Rome, 13 décembre. Le Sénat a approuvé la demande de présidents sénateurs...

Dans la famille de Benoit XV

Rome, 13 décembre. Le frère du Pape, marquis Jean-Antoine Della Cides...

Éléments aux employés d'Etat

M. Alfred Stalmann, 10 fr.; Pour les fils de M. Engel...

Funéraire

Les recettes du mois de novembre 1918 s'élèvent à 1472 fr.

MEMENTO

Voici les annonces et avis des conférences de l'Institut de Hautes Etudes.

A la rencontre de M. Wilson

London, 13 décembre. (Havas). — La flotte de croisières des Etats-Unis a quitté Portland jeudi matin...

London, 13 décembre. (Havas). — MM. Finlay et Georges Leygue sont partis hier soir...

London, 13 décembre. (Havas). — Le George Washington a passé au large de la côte irlandaise...

La conférence de la paix différée?

Berlin, 13 décembre. (Havas). — D'après le journal parlien Die Zeit...

Le gouverneur de Mayence

Paris, 13 décembre. Le général Tatin a été nommé gouverneur de Mayence.

La Compagnie anglaise du Levant

London, 13 décembre. (Havas). — Le résultat important des mesures préparatoires...

En Arabie

London, 13 décembre. (Havas). — On annonce que Sakd pacha, commandant de l'armée turque...

Impératrice Augusta

La Haye, 13 décembre. (Havas). — L'impératrice d'Allemagne est gravement malade...

L'émir du Hedjaz

London, 13 décembre. (Havas). — Le roi d'Angleterre, quoique légèrement souffrant...

Le Sénat italien

Rome, 13 décembre. (Stefani). — Le Sénat a approuvé la demande de présidents sénateurs...

Dans la famille de Benoit XV

Rome, 13 décembre. Le frère du Pape, marquis Jean-Antoine Della Cides...

Éléments aux employés d'Etat

M. Alfred Stalmann, 10 fr.; Pour les fils de M. Engel...

Funéraire

Les recettes du mois de novembre 1918 s'élèvent à 1472 fr.

MEMENTO

Voici les annonces et avis des conférences de l'Institut de Hautes Etudes.

Chambres fédérales

Berne, 13 décembre. La clôture de la session est fixée au 21 décembre. L'ouverture de celle de janvier sera fixée la semaine prochaine.

M. Rothberger (Bâle) demande au Conseil fédéral de maintenir l'impôt sur les bénéfices de guerre...

M. Strenil (Zurich) présente le rapport sur le projet de loi de la R. P. La commission propose l'adoption d'un système simple et compréhensible...

M. Grünfelder (Saint-Gall) voudrait admettre des candidats suppléants et supprimer le vote cumulé.

Conseil des Etats

Berne, 13 décembre. Le Conseil reprend la discussion sur le projet d'impôt de guerre.

M. Dind (Vaud) déclare que la mort du capital serait aussi la mort du travail. C'est pourquoi on devrait faire participer aux charges la généralité du peuple...

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la motion de M. Dind.

Etat civil de la ville de Fribourg

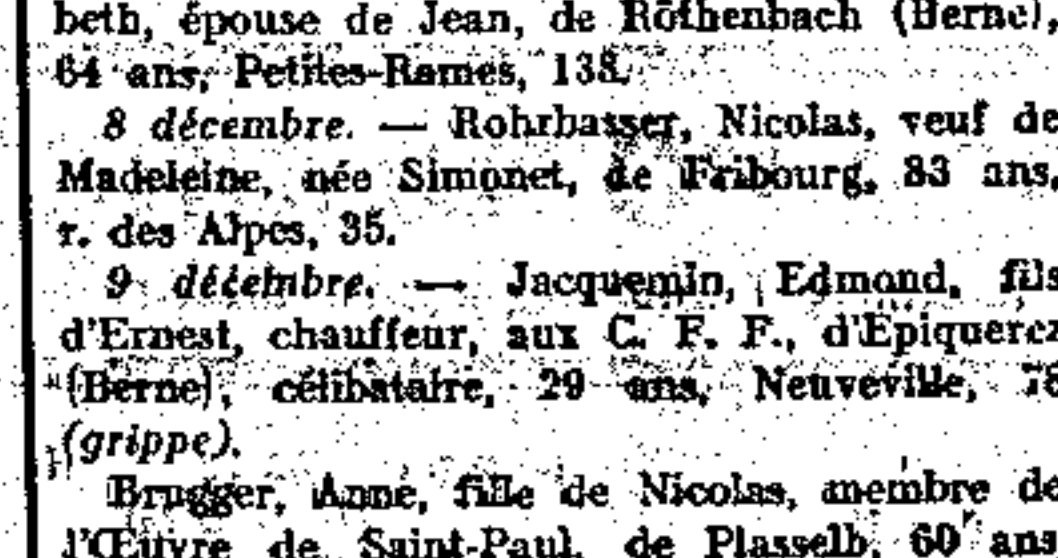
Natalités. 7 décembre. — Friedli, Louis, fils d'Emile...

Les nouveaux abonnés pour 1918

recevront la « Liberté » dès le 15 décembre prochain à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement...

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 10 décembre



Sommaire des revues

Revue des Jeunes. — Chêne de pensée catholique et française.

Le Sénat italien

Rome, 13 décembre. Le Sénat a approuvé la demande de présidents sénateurs...

Dans la famille de Benoit XV

Rome, 13 décembre. Le frère du Pape, marquis Jean-Antoine Della Cides...

Éléments aux employés d'Etat

M. Alfred Stalmann, 10 fr.; Pour les fils de M. Engel...

Funéraire

Les recettes du mois de novembre 1918 s'élèvent à 1472 fr.

MEMENTO

Voici les annonces et avis des conférences de l'Institut de Hautes Etudes.

Institut de Hautes Etudes

Vendredi, 13 décembre. Les cours de M. Chedel sont remis à vendredi...

Les véritables PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE

guérissent radicalement tous Rhumes, toux, enrhumements et bronchites. pendant l'épidémie de GRIPPE.

VENTE DE VALEURS

Par ordre du Président, le greffe du tribunal de la Marine vendra aux enchères publiques...

ATTENTION!!!

On vendra, dès maintenant, le mercredi, au marché des Places, et le samedi, vis-à-vis de la volière des Arcades, un grand choix de cartes de nouvel an et fantaisie aux anciens prix.

Fats vides

Chaque quantité de Fats à pétrole et à huile Fats à saindoux et à graisse...

VENTE DE BÉTAIL

Pour cause de cessation de bail, il sera exposé aux enchères publiques, le jeudi 19 décembre...

DEUILS

Telinture en noir sur tous vêtements confectionnés ou défaits, en laine, soie ou coton.

DOMAINE A LOUER

L'habité X. Brouillet, à Givisiez, met en location son domaine par voie de soumission...

UN CADEAU PRÉCIEUX

POUR Noël & Nouvel An

est toujours un bon et beau

COMPLET, PARDESSUS ou ULSTER

acheté chez

KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg

34, avenue de la Gare, 34

à côté de l'Hotel Terminus

Un choix élégant et des plus variés

Grand choix en pantalons Vestons d'hiver et Gilets de chasse

Nos prix : 85 - 90 - 100 - 120 - 130 - 150 - Vêtements pour jeunes gens depuis 60 fr.

†
Monsieur et Madame P. Auderset-Bertschy, à Fribourg; M. et Mme Bertschy-Guny et leurs enfants, à Ottsberg; M. et Mme Charvillat-Bertschy et leurs enfants, à Bingnis; M. et Mme Gasser-Bertschy et leur enfant, à Russy; M. et Mme Bertschy-Rohrbasser, à Hussy, ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame veuve Anna-Maria Bertschy née Jungo
leur chère mère, grand-mère, belle-mère, tante, décédée à l'âge de 72 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu samedi, 14 décembre, à 8 h. 7/8, à l'église du Collège.
Départ de la maison mortuaire: 8 h. 1/4, Beaufregard, 8.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Madame veuve Geneviève Schueler, à La Corbaz, et ses enfants, ainsi que des familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine
Révérende Sœur Laure SCHUELER
décédée à Riaz, le 12 décembre, à l'âge de 24 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement a eu lieu à Riaz, le 13 décembre, à 9 h. 1/2 du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Les officiers, sous-officiers et soldats de la 111^{me} Compagnie du Bal. 16 ont le pénible devoir de faire part du décès de leur regretté camarade
Simon ANGELOZ
fusilier Cp. 111/16, de Corninboeuf
survenu à la frontière, au service du pays.
Le commandant Cp. fus. 3/16.

Les familles Pittet, à Corpataux et Magnedens, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper.
Monsieur Edouard Mons, M. et Mme Hogg-Mons et leurs fils, Mlle Caroline Mons, touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, expriment à tous, ainsi qu'à la société de chant de la ville de Fribourg, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Vente de bois de feu
L'Etat de Fribourg exposera aux enchères publiques dans la forêt cantonale de Bellesau, le **jeudi 19 décembre**, les lots de bois ci-après:
50 moules hêtre et sapin; 1000 tagots; 7 tas de dé; 15 tas d'éclaircie.
Rendez-vous des miseurs à 9 h., à la cabane.
Mardi 17 décembre, dans la forêt cantonale de Bolz-Corass, près d'Ecuvillens:
20 moules de bois sec; 20 moules de quartiers et rondins; 20 tas de dé; 25 tas de lattes et de dé; 500 parches d'haricot. Rendez-vous des miseurs à l'ancienne pépinière à l'ouest du bois. Pour voir les bois, s'adresser à Pauline Charvillat, syndic à Ecuvillens.
L'inspecteur des Forêts du 1^{er} Arrond., J. Darbellay.

CAFÉ A VENDRE
Samedi 14 décembre prochain, dès 2 h. de l'après-midi, les bois de M. Pierre Kennau mettront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles désignés aux art. 335, 336, 337 et 338 du registre foncier de Fribourg, comprenant maison N° 223, rue de la Préfecture
Café de la Croix fédérale
l'un des meilleurs cafés de la ville, ayant forte clientèle, caves, cour, ateliers et jardin.
Les immeubles seront mis en vente en bloc.
La vente aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.
Les conditions seront lues avant les enchères et peuvent être consultées avec l'extrait du registre foncier, dès ce jour, en l'étude du notaire soussigné.
Par commission: P. Blanc, notaire.

FABRIQUE DE PLAQUES-ADRESSE
métalliques, gravures chimiques, creux et relief
Tous genres et grandeurs
pour tous appareils et machines
DAUBENRIER & MEYER, ZÜRICH
Maison suisse, fondée en 1894
BUR LAUSANNE: Ed. DENIK, Case 7190
Mises Davis et échantillons sur demande
Louis BOURLEZ, Rept., Fribourg

Nous avons l'avantage d'informer nos amis et connaissances de la ville de Fribourg et de la campagne que nous avons installé au
1^{er} étage de notre boulangerie,
rue de la Préfecture, 195, à Fribourg
un café-beignets
Nous pouvons servir, spécialement les samedis et jours de fête, toutes consommations chaudes et articles de boulangerie.
Se recommander, P. 721 F 6741
Familie Antenen.

Pour les fêtes
GRAND ET BEAU CHOIX
DE
Meubles fantaisie
POUR CADEAUX
à des prix avantageux
PRIERS DE VOIR LES VITRINES
Toujours un grand choix de salles à manger et chambres à coucher, prêtes à livrer.
Se recommander, 6934
Paul LEIBZIG
Téléphone 5.58 Bd. de Pérolles, 4

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg
Fabrique de cercueils
Rue de l'Université, - Tél. 3.59
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 48. - Tél. 1.43

Avant de faire votre commande, et dans votre intérêt de demander notre catalogue.
A qualité égale, toujours meilleur marché
Schaeffer frères
Vaux, 29, Fribourg, Tél. 6.53
Chauffage central
Installations sanitaires
Nervosan
Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la faiblesse des nerfs.
Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. Dépôt: Pharmacie G. LAPP.

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg
Duvets et coussins
Plumes et flumes
Couvertures laine
ON DEMANDE pour très bonne famille femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7139 F à Publicitas S. A., Fribourg 6904

AUX CHARMETTES, Pérolles, 93
Samedi 14 décembre, dès 9 h. du matin
GRANDE VENTE PUBLIQUE LIBRE
de tout le matériel de l'exploitation du Café des Charmettes et du Café de la Pépinière, soit un très fort lot de verrerie (verres à vin, à café, à liqueurs, à sirops, litres, demi-litres, etc.), grande quantité d'assiettes, fourchettes, tapis de table, rideaux, tabourets, armoires, un piano, un grand fourneau, un fourneau à gaz, lits, etc. Stock de vins en bouteilles, champagne, liqueurs, sirops, Argenterie diverse.
M. et M^{me} Zimmermann quittent de leur plein gré le café-restauration des Charmettes pour cause de forte augmentation de loyer et ils remercient sincèrement leurs clients et toutes les sociétés pour la faveur qu'ils leur ont accordée.
P 7618 F 7035

Cuisinière
Une pension demandée une bonne et sérieuse cuisinière. Bonne gage.
S'adresser sous P 7738 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6979

FABRIQUE DE DRAPS
Aebi & Zinsli, à Sennwald (canton de St-Gall).
Vente directe à la clientèle privée, aux prix de fabrique. Bonne étoffe pour vêtements de dames et messieurs. Laines tricotées. Prix réduits aux personnes qui envoient des effets en laine usagés. On accepte de la laine de montagne. Echantillons franco. 6418

ON DEMANDE
une belle
baignoire
en fond émaille, avec chauffe-bain gaz, ainsi qu'une machine à coudre cordonnier.
S'adr. à G. Deserbas, rue Zahrlagen, 99.

FILLE
pour aider au ménage.
S'adr. sous P 7665 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Livraison de bétail pour l'armée
Lundi 16 décembre
à Vuisternens-dev.-Romont, à 9 h. du matin;
à Romont, à midi;
à Vauderens, à 3 heures de l'après-midi.
Mardi 17 décembre
à Châtres, à 8 heures du matin;
à Morat, à 9 h. 1/2 heures;
à Dombidier, à 11 heures;
à Estavayer, à 1 heure de l'après-midi;
à Granges-Marnand, à 3 heures.

ON DEMANDE
comme apprenti un
Jenne homme
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Brasey, marchand, Roussay-les-Lacs. 7088

AVIS
à nos déposants en carnets d'épargne avec tirelire
Les monnaies françaises de 50 cent., 1 fr. et 2 fr. à l'effigie de Napoléon III lauré, n'ayant plus cours dès le 1^{er} janvier 1919. Ces pièces de monnaies pouvant se trouver dans les tirelires en mains de nos clients, nous invitons ces derniers à faire visiter leur coffret d'épargne avant la date précitée.
BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG.

MOTEUR ELECTRIQUE
à vendre 1 HP 220 V. 111 phases 50 fr. avec accessoires. 7044
S'adr. sous P 1110 E à Publicitas S. A., Estavayer.

ON DEMANDE
pour très bonne famille
Jeune femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7139 F à Publicitas S. A., Fribourg 6904

ON DEMANDE
comme apprenti un
Jenne homme
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Brasey, marchand, Roussay-les-Lacs. 7088

A LOUER
pour le 15 avril 1919
l'Hotel du Maréchal-Ferrant
A CHARMNEY
d'ancienne renommée, comprenant café et 30 chambres. Adresse d'avenir pour preneur sérieux.
Pour les conditions, s'adresser au propriétaire, M. RINE, à Charmey (Grayère). 7101

ON DEMANDE
comme apprenti un
Jenne homme
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Brasey, marchand, Roussay-les-Lacs. 7088

A VENDRE
à proximité d'une fabrique, un
café-restaurant
bien achalandé; affaire d'avenir pour preneur sérieux.
S'adresser à Publicitas S. A., Hölle, sous chiffre P 2403 B. 7100.

Sabots Chaussons Chaussures
Voilà les cadeaux les plus **UTILES**
Voyez notre offre et vous serez convaincus
que notre **CHOIX** est à même de satisfaire tous les désirs, que nos **PRIX** sont avantageux et nous avons et ferons toujours le nécessaire pour être abordables par ces temps difficiles.

	22-25	27-31	32-36	37-43
Sabots	sans cout., non doublés 5.50	6.80	7.80	9.80
	, , molleton 5.-	6.50	7.50	10.-
	avec coutures, doublés 5.50	7.50	8.50	10.50
Socques bernoises	37-42 11.50	42-48 12.-	42-48 13.-	
" napolitaines				40-48 13.-
Napolitains brats	30-35 8.20	36-39 11.-	40-48 12.-	

CHAUSSURES POPULAIRES
boxcalf et veau ciré, pour hommes, femmes, garçons, fillettes et enfants

Pantoufles	petits lacets, flanelle	Femmes 36-42	Hommes 40-47
	feutre, gris ou noir, semelles feutre cuir	8.- 7.50	10.- 11.50
	piqué, 1 ^{re} qualité, semelles cuir	10.- 12.- 13.-	
	différents articles pour les prix	3.50 4.50 5.50 6.50	

Chaussons 1 ou 2 boucles, feutre noir, gris et drap milaine

PRIX	Femmes 36-42	9.- 11.- 12.- 13.50 14.50	
	Hommes 40-47		13.- 16.- 18.-

Chaussons et bottines feutre, semelles cuir
et feutre cuir, mêmes séries, galochés cuir
pour enfants, fillettes, dames, hommes
Plus de 250 articles d'hiver différents

CHAUSSURES POPULAIRES
boxcalf et veau ciré, pour hommes, femmes, garçons, fillettes et enfants

Pantoufles petits lacets, flanelle Femmes 36-42 Hommes 40-47

feutre, gris ou noir, semelles feutre cuir 8.- 7.50 10.- 11.50

piqué, 1^{re} qualité, semelles cuir 10.- 12.- 13.-

différents articles pour les prix 3.50 4.50 5.50 6.50

Chaussons 1 ou 2 boucles, feutre noir, gris et drap milaine

PRIX Femmes 36-42 9.- 11.- 12.- 13.50 14.50

Hommes 40-47 13.- 16.- 18.-

Chaussons et bottines feutre, semelles cuir
et feutre cuir, mêmes séries, galochés cuir
pour enfants, fillettes, dames, hommes
Plus de 250 articles d'hiver différents

ENVOIS en remboursement Echange franco

Dossenbach Aux Arcades FRIBOURG MORAT

ON DEMANDE
comme apprenti un
Jenne homme
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Brasey, marchand, Roussay-les-Lacs. 7088

ON DEMANDE
pour très bonne famille
Jeune femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7139 F à Publicitas S. A., Fribourg 6904

TRAINEAUX: Davos
TRAINEAUX p. enfants
PATINS
CRAMPONS à glace
E. WASSMER S. A.
à côté de Saint-Nicolas
FRIBOURG

ON DEMANDE
une bonne d'enfants (cat.), 18-20 ans, ne parlant que le français; Une apprentie fille de salle de 15-17 ans; Un apprenti cuisinier, de 14-15 ans, fort et robuste. Bon apprentissage assuré et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Pas de franchise à apprendre; sage à payer; Une fille d'office qui se formerait en même temps comme cuisinière de café, moyennant bon salaire. 1825
Offres avec certificats et photo, à l'Hôtel de Ville, Lugano.

ON DEMANDE UNE FILLE
connaissant le cuisine et un peu la couture pour le service d'un ménage de 1^{re} personnes. 6947
S'adresser à M. de Götting, Grand-Fourrière, 18, Fribourg.

ON DEMANDE
une bonne d'enfants (cat.), 18-20 ans, ne parlant que le français; Une apprentie fille de salle de 15-17 ans; Un apprenti cuisinier, de 14-15 ans, fort et robuste. Bon apprentissage assuré et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Pas de franchise à apprendre; sage à payer; Une fille d'office qui se formerait en même temps comme cuisinière de café, moyennant bon salaire. 1825
Offres avec certificats et photo, à l'Hôtel de Ville, Lugano.

No
M. W
Prolo
Le R
gré le g
De grands espoirs de M. Wilson pendant la dernière année, et pour ceux dont il a fait son pays qui aura et des conseils de celui de l'ancien groise, où les pas de l'indépendance, mais où elles nationalités vois Tchèques et les Vénitiens et les Autrichiens et la guerre économique catastrophe: l'impératrice de Vienne et en combat à une échéance de cela a été signifié par le dépôt d'un vernement tchèque charbon destiné per les régions de les pommes de terre contrairement au Wilson, les Y grands districts Styrie.
La e hégémonie jour, appréhendé richien a déjà eution; l'ancien en nationalités q et se combattent une situation éco bolchévisme va s ment. Une popul de froid est capa Il est donc gr l'Entente, les neu à leur manière, chiens d'un épo manqueraient pas cussion pour un manité et l'intér cuper immédiat l'Autriche.
Ce n'est pas la un journal socié allait se trouver native des Alliés ment ou se re étrangers, franco Cette perspect émotion dans l parmi les journa droite, qui a s Reichstag dès le a un argument mande. La prés renbach, du pa cessé de protest nement provisoi du Parlement, que s'est ébruit probable de l'Et pour accentuer l'ordre.
La presse so résister encore tag est mort et lui dans le no elle, il faut un pays pour éta torité ne puisse ment serait jus le fait de l'im Mais on sait as infime minorit urbains, et qu en la résou prinée-Max de atlement la v mêmes ne l'on La majorité comme ayant